**ANNEXE 1 – Trame du programme pluriannuel simplifié**

(Volume de pages pour l'ensemble : 2 pages maximum pour la note de synthèse + 2 pages par Action Elémentaire)

**Note de synthèse :**

1. Enjeux et priorités pour la période 2022-2027 (environ 25 lignes)

Le programme pluriannuel déposé par l’organisme de sélection ou l’Idele doit permettre de justifier les subventions allouées au regard des objectifs poursuivis par le(s) programme(s) de sélection pour les 6 prochaines années en tenant compte des éléments de contexte qui seront aussi bien internes qu'externes (attentes des éleveurs, attentes sociétales, attente des filières, transition agroécologique…).

Il ne s'agit pas de présenter uniquement les actions récurrentes mais de mettre en avant les priorités dans le cadre de votre(s) projet(s) racial(aux).

Plus largement, expliquer dans quelle dynamique de filière ou de territoire s’inscrit votre programme pluriannuel avec, le cas échéant des partenaires qui ne seront pas financés par le programme pluriannuel.

2. Démonstration de l’intégration des thèmes prioritaires du PNDAR 2022-2027 dans le programme pluriannuel

2.1. Présentation des sous-thèmes retenus en lien avec les objectifs du(es) programme(s) de sélection

Décrire de façon concrète la manière dont les objectifs définis dans le programme de sélection répondent aux thèmes prioritaires du PNDAR 2022-2027.

Par exemple, pour les différents thèmes retenus, décrivez les évolutions prévisibles de votre programme de sélection dans les 6 prochaines années (intégration de nouveaux caractères, nouvelles méthodes et nouveaux protocoles, innovations technologiques…).

*Ex : pour les races en conservation notamment, les objectifs pourraient être une stabilisation ou une augmentation des effectifs et le maintien de la variabilité génétique et expliquer les partenariats mis en œuvre pour atteindre l’objectif.*

2.2. Présentation de la contribution des actions élémentaires (AE) aux thèmes prioritaires

Présentez dans le tableau ci-dessous la contribution (en %) des actions élémentaires retenues dans votre programme pluriannuel aux thèmes prioritaires (cf. exemple proposé ci-dessous). *[D’ici le 31 décembre 2021, vous pouvez vous limiter à cocher les cases pour lesquelles l’AE contribue majoritairement sans indiquer de pourcentages à ce stade.]*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Sous-thèmes retenus dans le programme pluriannuel** | **AE2** | **AE3** | **AE4** |
| 1.2 Renforcer les qualités nutritionnelles et organoleptiques de l'alimentation | 50% | 20 % | 30% |
| 2.2 Améliorer la qualité de vie au travail | 70% | 0% | 30% |
| 6.2 Concevoir, expérimenter et déployer des adaptations des systèmes de production aux changements climatiques et à ses conséquences biotiques et abiotiques | 40% | 40% | 20% |
| … | … | … | … |
| 8.3 Générer de la valeur en élevage en répondant aux attentes sociétales en matière de bien-être animal | 5% | 25% | 70% |

Pour renseigner ce tableau, vous pouvez vous appuyer sur le contenu de chaque action élémentaire.

3. La gouvernance du programme (10 ligne environ)

 3.1. Pilotage du programme pluriannuel

Indiquer les modalités de gouvernance envisagées, au niveau du chef de file et avec ses éventuels co-réalisateurs, pour la conduite du programme pluriannuel.

3.2. Suivi et évaluation *[A compléter d’ici le 1er mars 2022]*

Proposer des indicateurs d’impact à l’échelle du programme pluriannuel et décrire les modalités de leur suivi, si possible. Ces indicateurs doivent être réalistes et permettre de se projeter vers des objectifs ciblés à échéance 2027 à l’échelle de votre(s) population(s) raciale(s) sélectionnée(s). Un état des lieux de départ (2021) est demandé. Il est proposé de présenter ces indicateurs de manière simplifiée sous forme de tableau.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Indicateurs d’impact** | **Valeur 2021** | **Valeur cible 2024** | **Valeur cible 2027** |
| *Ex. : nombre d’animaux sélectionnés sur des critères en lien avec les sous-thèmes prioritaires* |  |  |  |
| … |  |  |  |

**Fiche des prévisionnels pluriannuels des AE**

Voir pages suivantes, prévoir autant de fiches que d'AE.

Annexe

- compte-rendu de l'instance validant le programme prévisionnel pluriannuel simplifié (Conseil d'Administration…)

**PDAR 2022-2027**

**Fiche type de description qualitative d’une action élémentaire dans le programme prévisionnel pluriannuel**

|  |  |
| --- | --- |
| N° de l’action | Titre de l’action élémentaire |
| Chef de projet | Nom, organisme, fonction, courriel, téléphone du chef de projet |
| Coréalisateurs et prestataires, le cas échéant | Indiquer les coréalisateurs ou prestataires éventuels qui jouent un rôle dans la conduite de l’action élémentaire et avec lesquels vous avez signé une convention |
| Autres partenaires | Décrire l’action des partenaires qui ne bénéficient pas de crédits CASDAR mais participent à l’action élémentaire (filières, éleveurs…) |
| Modalités de pilotage de l’action | Préciser notamment la prise en compte de l’intérêt des éleveurs.Ex. : commission spécifique de l’organisme de sélection |

|  |  |
| --- | --- |
| Contexte | Présenter le contexte de l’action : les enjeux et les besoins qui justifient la mise en place de l’action élémentaire |
| Finalités de l’action élémentaire | Présenter la (les) finalité(s) de l’action élémentaire. |
| Contribution aux thèmes prioritaires | Décrire la contribution de cette action élémentaire aux thèmes prioritaires retenus du PNDAR 2022-2027  |
| Description des activités à réaliser dans le cadre de l’action élémentaire | Décrivez les activités/tâches financées dans le cadre de cette action élémentaire. Préciser les livrables emblématiques prévisibles attendus [à compléter au plus tard pour le 1er mars 2022]. |
| Indicateurs de résultats *[à compléter au plus tard pour le 1er mars 2022]* | N° objectif | Indicateur | Valeur 2021 | Valeur cible 2024 | Valeur cible 2027 |
| *1* | *Ex : nombre d’animaux en station évalués sur les critères de docilité* | *5%* | *30%* | *50%* |
| *2* | *Nombre d’animaux participant au programme de sélection de la race X* | *15 000* | *22 000* | *30 000*  |
| *…* |  |  |  |  |
| … |  |  |  |  |
| Public cible *[à compléter au plus tard pour le 1er mars 2022]* | Présenter et justifier les publics visés et les territoires concernés. ex : tous les éleveurs, éleveurs participant au programme de sélection, organismes délégataires… |